

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES 1ÈRE ANNÉE

SEMESTRE 8

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Responsabilité déontologique

1 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 8h

Cours Magistral : 2h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	30	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	30	100%	